

# RAPPORT ANNUEL 2021

## DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



Communauté de Communes  
PAYS DES SORGUES  
MONTS DE VAUCLUSE

Présentation de la Communauté de Communes	3
Présentation de la Commission « Collecte et Traitement des déchets »	4
Présentation des deux syndicats de traitement	4
Présentation du Service Collectes et déchèteries	5

**Chapitre 1 : Les communes adhérentes au SIECEUTOM**

**L'Isle sur la Sorgue - Fontaine de Vaucluse - Saumane de Vaucluse**

**Les Indicateurs Techniques** **7**

1/ Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (O.M.R.)	7
2/ Collecte des Emballages Ménagers Recyclables (E.M.R.)	10
3/ Collecte des papiers	14
4/ Collecte des emballages en verre	15
5/ Collecte des textiles, du linge de maison et des chaussures	16
6/ Collecte des encombrants	16
7/ La mise à disposition de composteurs	17
8/ Collecte des déchets ne provenant pas des ménages	18
9/ Traitement des déchets	29
<i>Synthèse des tonnages L'Isle sur la Sorgue - Fontaine de Vaucluse- Saumane</i>	<i>20</i>

**Chapitre 2 : Les communes adhérentes au SIDOMRA**

**Le Thor - Châteauneuf de Gadagne**

**Les Indicateurs Techniques** **21**

1/ Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (O.M.R.)	21
2/ Collecte des Emballages Ménagers Recyclables (E.M.R.)	23
3/ Collecte des papiers	25
4/ Collecte des emballages en verre	26
5/ Collecte des textiles, du linge de maison et des chaussures	27
6/ Collecte des encombrants	27
7/ Collecte des déchets ne provenant pas des ménages	28
8/ Traitement des déchets	28
<i>Synthèse des tonnages Le Thor - Châteauneuf de Gadagne</i>	<i>29</i>
<i>Synthèse globale des tonnages de la CCPSMV</i>	<i>30</i>

**Chapitre 3 : La Redevance Spéciale** **31**

**Chapitre 4 : Les déchèteries intercommunales de L'Isle sur la Sorgue**

**et du Thor / Châteauneuf de Gadagne**

**Les Indicateurs Techniques** **32**

1/ Horaires d'ouverture	32
2/ Liste des déchets acceptés et des déchets refusés en déchèterie	32
3/ Evolution des tonnages collectés dans les déchèteries	33
4/ Contrôle d'accès des déchèteries	34
Déchèterie L'Isle sur la Sorgue : coûts par déchet	36
Déchèterie Le Thor/Châteauneuf de Gadagne : coûts par déchet	37

**Chapitre 5 : Les indicateurs financiers de la collecte et des déchèteries** **39**

1/ Budget collecte et traitement	39
2/ Budget déchèteries	40
3/ La TEOM perçue	40
<i>Synthèse globale des indicateurs financiers</i>	<i>41</i>

<i>Evolution des prix de reprise à la tonne des matériaux sur l'année 2021</i>	<i>annexe</i>
--	---------------



# PRESENTATION

La Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV) regroupe les communes de Fontaine de Vaucluse, Saumane de Vaucluse, L'Isle sur la Sorgue, Le Thor et Châteauneuf de Gadagne et a été créée par arrêté préfectoral du 28/12/2001. Son siège est domicilié au 350 avenue de la Petite Marine - 84800 L'Isle sur la Sorgue.

Dans l'exercice de ses compétences, depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2003, la CCPSMV conçoit, engage et conduit une politique stratégique de gestion globale des déchets. Grâce aux mises en place simultanées d'une planification pluriannuelle d'actions et d'un plan de communication, elle incite à la prévention et au tri de déchets permettant de favoriser le recyclage, le compostage et la valorisation. Elle assure également la gestion de deux déchèteries : l'une à L'Isle sur la Sorgue et l'autre au Thor.

Le présent rapport du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés est établi au titre de l'année 2021 conformément au décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015. Il est destiné à informer tout public sur la gestion de ce service.

## L'EVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 3 ANS

	2019	2020	2021
L'Isle sur la Sorgue	19 871	20 179	20 535
Fontaine de Vaucluse	620	601	595
Saumane de Vaucluse	964	965	962
Le Thor	9 222	9 174	9 117
Châteauneuf de Gadagne	3 384	3 402	3 396
<b>Total</b>	<b>34 061</b>	<b>34 321</b>	<b>34 605</b>

Population légale en vigueur, INSEE au 31 décembre

## L'EMPREINTE TOURISTIQUE

De par sa situation géographique, le territoire est soumis à de fortes variations saisonnières. Certaines communes voient leur population augmenter considérablement pendant les mois d'été, ce qui implique l'adaptation du service de gestion des déchets.

**N.B : En raison de l'impact de la crise sanitaire sur la production de déchets en 2020 pour les collectes traditionnelles, l'année 2019 a été conservée comme année de référence dans ce rapport annuel.**

## Présentation de la Commission Collecte et Traitement des déchets et assimilés

La Commission «Prévention et Gestion des Déchets» est composée de 14 élus et présidée par un Vice-Président de la CCPSMV.

Après présentation à la Commission puis avis du Bureau Communautaire, le Conseil Communautaire se réunit pour valider les décisions par délibération.

### Composition de la Commission:

Etienne KLEIN – Président de la Commission – Châteauneuf de Gadagne

Philippe ROUX – L'Isle sur la Sorgue

Sabine PLANEILLE – L'Isle sur la Sorgue

Christiane BAUDOUIN – L'Isle sur la Sorgue

Serge FUALDES – L'Isle sur la Sorgue

Lionel GOMEZ – Le Thor

Christiane DAVID-MATHIEU – Le Thor

Véronique AGOGUE-FERNAILLON – Le Thor

Sandra GUALTIERI – Le Thor

Alain GAILLARD – Fontaine de Vaucluse

Patrice LEBLOND – Fontaine de Vaucluse

Franck AIMADIEU – Châteauneuf de Gadagne

Laurence CHABAUD-GEVA – Saumane de Vaucluse

Angélique RIVOIRE – Saumane de Vaucluse

## Deux syndicats de traitement

### LE SIECEUTOM

Préalablement à la constitution de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et à la mise en place du tri, les communes de L'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse étaient déjà adhérentes à un syndicat de traitement : le SIECEUTOM.

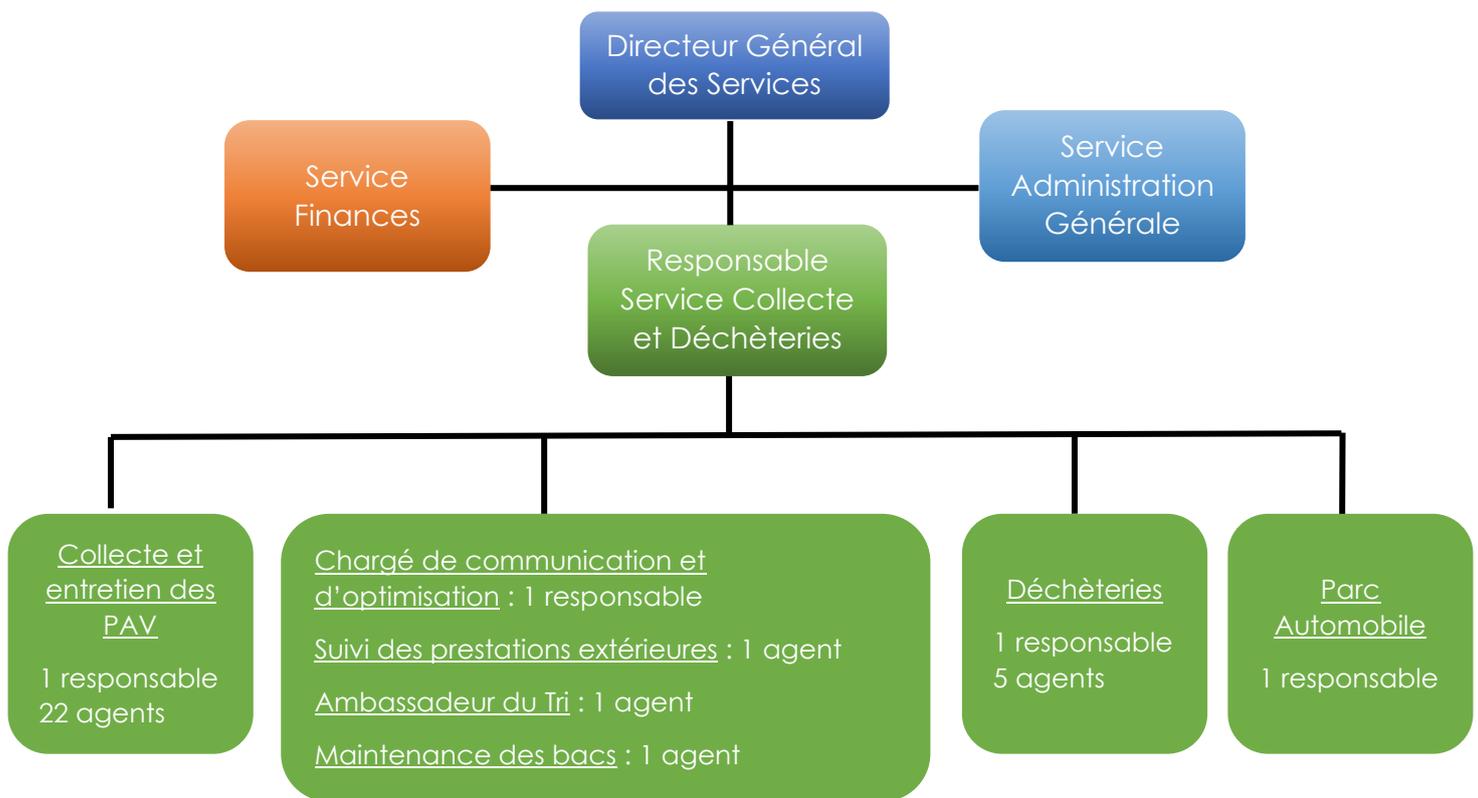
Le SIECEUTOM est un syndicat en charge du traitement portant sur les ordures ménagères résiduelles et les emballages ménagers.

### LE SIDOMRA

Il en va de même pour les communes du Thor et de Châteauneuf de Gadagne qui ont confié historiquement la compétence « traitement des déchets ménagers » au SIDOMRA, qui est propriétaire d'un centre de traitement et de valorisation énergétique à Vedène. Il s'agit d'un complexe multi-filières permettant la valorisation matière des déchets issus de la collecte sélective d'une part et la valorisation énergétique des déchets résiduels d'autre part.

Après la présentation du Service Collectes et déchèteries de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, les communes adhérentes au SIECEUTOM et au SIDOMRA font l'objet d'un chapitre distinct.

# Le Service Collectes et Déchèteries



## COMMUNICATION

Un agent de sensibilisation et une chargée de communication contribuent, au sein du service, à la mise en œuvre des actions de communication concernant la prévention et la gestion des déchets du territoire.

Tout au long de l'année, la CCPSMV communique sur la gestion des déchets : actualités, résultats, consignes, bonnes pratiques. Les informations sont diffusées dans sa newsletter, le journal communautaire, sur son site internet et dans les supports de communication de ses communes adhérentes.

De l'information est également réalisée en porte à porte grâce à son agent de sensibilisation.

Ainsi, 11 articles ont été diffusés dans la newsletter, 8 articles ont été publiés dans la revue communautaire, 1000 guides du tri et 2000 guides déchèteries ont été réédités.

La Communauté de Communes a également fait réaliser par la recyclerie des 3 Eco, 2000 sacs en tissu recyclé pour le stockage des déchets d'emballages recyclables (hors verre) des usagers du service de collecte en colonne d'apport volontaire.

Un agent de sensibilisation se rend tous les jours sur le territoire communautaire pour vérifier le respect des consignes de gestion des déchets. Il répond également spécifiquement aux besoins des habitants qui en font la demande (création d'un flyer ou d'affiche permettant de communiquer sur un problème ciblé, rencontre avec les habitants...). Il s'est également

déplacé à 86 adresses où des erreurs de tri ont été constatées par les agents en charge de la collecte.

En 2021, cet agent de sensibilisation s'est déplacé accompagné des polices municipales pour cibler les incivilités sur le territoire et rencontrer les auteurs des dépôts sauvages. 33 interventions ont été réalisées et 48 dépôts ont fait l'objet d'un constat (ouverture de sacs, relevé des noms sur les cartons...).

Enfin, comme chaque année, la CCPSMV a proposé aux classes de CM1/CM2 une visite du centre de tri de Vedène précédée d'une présentation de la gestion des déchets (prévention, collecte, tri et recyclage) sur 1/2 journée par classe. 177 élèves ont bénéficié de ces interventions pédagogiques répartis en 7 classes. Toutefois, seuls 51 élèves ont pu participer à la visite du centre de tri en 2021, en raison de la crise sanitaire.

## CHAPITRE 1 :

# Les communes adhérentes au SIECEUTOM : L'Isle sur la Sorgue – Fontaine de Vaucluse – Saumane de Vaucluse

## Les indicateurs techniques

La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages en bacs est assurée en régie par le personnel communautaire ; le vidage des colonnes à ordures ménagères résiduelles, à emballages, à verre, à papiers, à cartons et à textiles est confié à des sociétés privées.

L'ensemble de la population est desservi selon des modes de collecte en point de regroupement et en point d'apport volontaire. Cette diversité résulte du caractère rural et semi-rural du territoire, du centre-ville historique de L'Isle sur la Sorgue, et d'une forte fréquentation touristique

### 1/ La collecte des ordures ménagères résiduelles (O.M.R.)

**La collecte des ordures ménagères se compose de l'ensemble des déchets produits par les ménages, ne faisant pas l'objet d'une collecte séparative en vue d'une valorisation matière ou d'un traitement adapté permettant leur recyclage.**

#### a/ Organisation et fréquence de la collecte des O.M.R.

Les ordures ménagères résiduelles sont collectées en régie, dans les containers collectifs marron et en colonnes par un prestataire.

Les centres-villes de L'Isle sur la Sorgue, de Fontaine de Vaucluse et de Saumane de Vaucluse sont équipés de containers enterrés.



Un recensement par cartographie en 2021 a comptabilisé 1 829 bacs de 660 litres.  
Ne sont pas comptés les bacs à ordures ménagères des résidences privées et des professionnels.

**En 2021, 32 bacs ont été supprimés au profit de colonnes d'apport volontaire.**

**36 dispositifs enterrés sont présents (72 conteneurs enterrés)**

**36 dispositifs enterrés sont présents**



Zones	Centre-ville L'Isle sur Sorgue	Hors centre-ville L'Isle/Sorgue Fontaine de Vaucluse	Grands ensembles collectifs et voies principales L'Isle/Sorgue	Staméaux St Antoine Velorgues Petit Palais	Centre-ville Fontaine de Vaucluse	Saumane de Vaucluse
O.M.R. en bacs	6 (7 en période estivale)	2	3	2	5 (6 en période estivale)	2

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 une collecte des colonnes aériennes, enterrées et semi-enterrées a été créée. Cette collecte est assurée par la société SAROM.

27 colonnes ont été installées sur le territoire de L'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse. Elles sont collectées une fois par semaine.

## b/ Evolution des tonnages des O.M.R.

	2019	2020	2021 Collecte en conteneurs
Janvier	577	579	548
Février	521	529	543
Mars	586	619	657
Avril	695	586	630
Mai	693	651	698
Juin	671	712	714
Juillet	771	750	770
Août	760	764	818
Septembre	658	668	677
Octobre	659	639	637
Novembre	590	607	67
Décembre	639	596	595
<b>TOTAL</b>	<b>7 821</b>	<b>7 700</b>	<b>7 934</b>



2019



2020



2021

	2021 Collecte en colonnes
Janvier	
Février	
Mars	
Avril	
Mai	
Juin	3
Juillet	14
Août	20
Septembre	16
Octobre	16
Novembre	20
Décembre	28
<b>TOTAL</b>	<b>116,44</b>



	2019	2021	Evolution 2019-2021
Collecte en conteneurs	7 821	7 934	1,44%
Collecte en colonnes	0	117	-
Total	7 821	8 051	2,94%
Nb habitants	21 475	22 092	2,87%
Kg / an / hab	364,4	364,4	0%

En 2021, la production totale d'O.M.R était de 8 050 tonnes. Elle est restée stable par habitant, par rapport à 2019.

### c/ Le traitement des O.M.R.

Les Ordures Ménagères Résiduelles sont traitées par valorisation énergétique.  
N.B : Le traitement O.M.R en colonnes ne fait pas partie des chiffres ci-dessous.

#### Modes de Traitement

ISND Entraigues 84	NOVERGIE Vedène 84
Enfouissement	Incinération
1 915 tonnes	6 053 tonnes



**Production d'O.M.R :**  
**8 013 tonnes soit 364 kg/habitant**  
**378 kg/habitant en PACA\***  
**254 kg/hab moyenne nationale\*\***

\* Chiffres 2018

\*\* Info exposition - essentiel des déchets ADEME du 31/12/2021

## 2/ Les Emballages Ménagers Recyclables (E.M.R.)

Cette collecte se compose d'emballages en carton (briques alimentaires), flacons en plastique, boîtes et canettes en acier et aluminium (aérosols, barquettes), et enfin de cartons bruns qui sont recyclés dans leurs filières respectives et spécifiques.

### a/ Organisation et fréquence de la collecte

Les emballages recyclables sont à déposer en vrac dans les containers à couvercle jaune sur les points de regroupement, ou pour le centre-ville de L'Isle sur la Sorgue, dans les sacs translucides jaunes mis à la disposition des habitants et collectés une fois par semaine. Le contenu des bacs et sacs jaunes est pris en charge par la société VALRENA à Nîmes qui procède à leur valorisation.



Environ 998 bacs de 660 litres à couvercle jaune sur le secteur régie



17 400 sacs jaunes distribués

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 une collecte des colonnes aériennes, enterrées et semi-enterrées a été créée. Cette collecte est assurée par la société SAROM.

31 colonnes ont été installées sur le territoire de L'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse.

### b/ Collecte à vélo

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la CCPSMV expérimente la collecte à vélo des emballages recyclables dans le centre-ville de L'Isle sur la Sorgue en partenariat avec CITEO.

L'objectif a été de réduire les nuisances sonores liées à la collecte très matinale, réduire les risques liés au déplacement d'un poids lourd dans un centre ancien et augmenter la visibilité du service.



## c/ Evolution des tonnages des emballages recyclables

	2019	2020	2021
			Collecte en conteneurs
Janvier	37	47	48
Février	35	35	33
Mars	34	43	47
Avril	44	40	40
Mai	42	34	42
Juin	40	50	43
Juillet	48	51	38
Août	45	43	44
Septembre	45	50	43
Octobre	39	38	45
Novembre	46	38	36
Décembre	44	46	44
<b>TOTAL</b>	<b>499</b>	<b>515</b>	<b>504</b>

En 2021, 15 bacs pour les emballages ont été rajoutés. 52 bacs ont été retirés au profit des colonnes d'apport volontaire.

	2019	2020	2021
<b>L'Isle sur la Sorgue</b>	13 500	15 600	17 400

Nombre de sacs jaunes distribués par année

Augmentation de la consommation de sacs jaunes suite à la mise en place de la collecte à vélo dans le centre-ville

	2021
	Collecte en colonnes
Janvier	
Février	0,15
Mars	0,19
Avril	0,24
Mai	0,69
Juin	1,11
Juillet	5,96
Août	6,03
Septembre	7,02
Octobre	5,78
Novembre	4,75
Décembre	7,41
<b>TOTAL</b>	<b>39,33</b>



	2019	2021	Evolution 2019-2021
Collecte en conteneurs	499	504	1%
Collecte en colonnes	0	39	-
Total	499	543	8,82%
Nb habitants	21 475	22 092	2,87%
Kg / an / hab	23,2	24,6	5,78%

En 2021, la production totale d'emballages a été de 543 tonnes. Elle a augmenté de 5,78% par habitant, par rapport à 2019.

#### d/ Le traitement des emballages à recycler

Après triage sur le centre de tri de VALRENA, les matériaux sont mis en balle et expédiés vers les filières suivantes :

**Acier :** ARCELOR MITTAL France  
**Aluminium :** REGEAL AFFIMET  
**Cartons :** REVIPAC  
**Plastiques :** VALORPLAST



	Matériaux	Tonnages 2019	Tonnages 2020	Tonnages 2021	RATIO 2021 Kg/habitants
EMBALLAGES TRIÉS	ACIER	31,89	28,45	30,02	1,36
	ALU	6,54	5,48	9,15	0,41
	E.L.A.*	12,08	11,18	12,11	0,55
	E.M.R.**	128,47	149,99	165,24	7,48
	PLASTIQUES	103,23	94,13	105,27	4,77
	<b>TOTAL</b>	<b>282,15</b>	<b>289,23</b>	<b>321,80</b>	<b>14,57</b>
	Refus de tri	135,59	138,99	150,70	6,82
AUTRES ENTRANTS	Papiers	54,32	57,72	50,75	2,30
	Gros de magasin	17,37	18,50	18,24	0,83
	Écartés et erreurs de pesées	9,99	10,30	11,1	0,50
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>499</b>	<b>515</b>	<b>552,59</b>	<b>25,01</b>

\* E.L.A. : Emballages Liquides Alimentaires (briques alimentaires)

\*\* E.M.R. : Emballages Ménagers Recyclables (cartonnettes)

Les tonnages correspondent à la production théorique de matériaux recyclables de l'année 2021 par rapport aux emballages entrants. Ces déchets recyclables sont issus de la collecte en porte à porte sur l'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse et de l'ensemble des colonnes d'apports volontaires du territoire, y compris Le Thor et Châteauneuf de Gadagne.

Chaque mois, des caractérisations sont réalisées afin de déterminer le taux de chaque matériau dans la collecte de nos emballages recyclables.

Il permet également de déterminer le taux de refus, c'est-à-dire le pourcentage d'erreur de tri par rapport aux emballages collectés.

Année	2019	2020	2021
Taux de refus	27,17%	26,99%	27,27%

**Les ventes de matériaux sur les tonnes collectées en 2021 ont rapporté 84 430€ contre 55 014€ en 2020.**

	Prix moyen de reprise 2021 à la tonne
Cartons déchèteries et professionnels	105,47 €
Cartons colonnes	152,54 €
Papier	71,46 €
Ferraille déchèteries	271,45 €
Verre	22,42 €
Plastique	281,21 €
Acier	214,89 €
E.M.R.	136,07 €
Alu	558,38 €



Il ne s'agit que du rachat matière. Les coûts de collecte, transport et tri ne sont pas pris en compte.

Après une chute des prix de vente des matériaux en 2020, en raison de la crise sanitaire, le coût de rachat des matériaux est reparti à la hausse en 2021 et ceux-ci en corrélation avec la reprise de l'activité économique.

### 3/ Les papiers

Cette collecte se compose de journaux, magazines, publicités, enveloppes, papiers, de catalogues, d'annuaires, de courriers, de lettres, de livres et cahiers.

#### a/ La collecte et le traitement des papiers

Les papiers sont collectés en Point d'Apport Volontaire (PAV) dans les 55 colonnes disposées sur le territoire. La collecte a été assurée par l'entreprise PAPREC jusqu'au 31 juillet 2021. Elle est assurée par l'entreprise SAROM depuis le 1<sup>er</sup> août 2021.

#### b/ Evolution des tonnages des papiers

	2019	2020	2021
Janvier	29	31	25
Février	22	22	10
Mars	25	9	27
Avril	29	11	19
Mai	23	16	23
Juin	22	28	38
Juillet	36	32	13
Août	20	16	12
Septembre	19	20	18
Octobre	26	12	27
Novembre	21	27	19
Décembre	25	21	27
<b>Total</b>	<b>295</b>	<b>244</b>	<b>231*</b>
Nb habitants	<b>21 475</b>	<b>21 745</b>	<b>22 092</b>
Kg/an/hab	<b>13,74</b>	<b>11</b>	<b>10,46</b>

Production des papiers pour 2021 :  
257 tonnes soit 11,63 Kg/habitant

14 kg/habitant en Vaucluse\*  
13,9 kg/habitant en PACA\*  
18,3 kg/habitant au niveau national\*  
\*ratios 2020 CITEO



\*Chiffres réajustés au regard du mode de calcul du nouveau prestataire

La baisse régulière de la consommation de papier par les ménages et les entreprises engendre une diminution des tonnages collectés pour ce matériau.

En 2021, la production totale de papier a été de 231 tonnes. Elle a diminué de 23,87 % par habitant, par rapport à 2019.

#### c/ Les recettes issues des papiers

##### - Les soutiens perçus par CITEO :

Contrat avec CITEO pour les communes de L'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse.

##### - La vente des matériaux :

L'entreprise NORSKE assure contractuellement la reprise de ce flux, dont le prix est indexé mensuellement à une mercuriale. En 2021 ils nous ont racheté 537,1 tonnes au prix de 61,68€/tonne soit 33 130,65€ (papier collecté sur l'ensemble du territoire communautaire).

## 4/ Les emballages en verre

La collecte du verre est composée de bouteilles, de bocaux et de pots.

### a/ La collecte et le traitement des emballages en verre

Les emballages en verre sont collectés par l'entreprise MINERIS en Point d'Apport Volontaire (PAV) dans les 62 colonnes disposées sur L'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse.

Une collecte du verre est également assurée en régie en porte à porte chez les débits de boissons à L'Isle sur la Sorgue.

En 2021, 943 tonnes ont été collectées sur L'Isle sur la Sorgue, Fontaine, Saumane dont 168 tonnes auprès de certains commerçants.

L'entreprise MINERIS assure la valorisation de ce flux par une filière de recyclage.

### b/ Evolution des tonnages des emballages en verre

	2019	2020	2021
Janvier	85	63	52
Février	53	40	47
Mars	58	63	64
Avril	62	66	64
Mai	73	44	81
Juin	94	90	92
Juillet	105	111	104
Août	109	104	151
Septembre	77	89	77
Octobre	67	38	80
Novembre	55	83	65
Décembre	78	64	67
<b>Total</b>	<b>916</b>	<b>854</b>	<b>943</b>
Nb habitants	21 475	21 745	22 092
Kg / an / hab	42,65	39,27	42,69

Production de verre pour 2021 :  
42,69 kg/habitant

29,9 kg/habitant en Vaucluse\*  
24,9 kg/habitant en PACA \*  
33,3 kg/habitant au niveau National \*  
*\*ratios 2020 CITEO*



En 2021, la production totale de verre a été de 943 tonnes. Elle est stable par habitant, par rapport à 2019.

### c/ Les recettes issues du verre

Elles proviennent de la filière de recyclage **O'I-MANUFACTURING**.

Prix moyen de reprise du verre : 22,42€ la tonne (contre 22,40€ la tonne en 2020). Ce prix fait l'objet d'une révision annuelle.

Le montant total des recettes 2021 perçues par la filière de recyclage s'élève à **20 718€** contre 20 177€ en 2020.

## 5/ Les textiles, le linge de maison et les chaussures

La collecte de textiles est composée de vêtements, linge de maison, chaussures et maroquinerie.

### a/ La collecte

Les textiles, linge de maison et chaussures (TLC) sont collectés dans les 28 colonnes mises à disposition sur ce territoire. Cette collecte permet de détourner ces flux des ordures ménagères résiduelles et de ne pas alourdir la gestion financière des déchets.

59% est réutilisé en seconde main et le reste est recyclé (en isolants, en briquettes de combustible par exemple) seulement 0,4% n'est pas valorisé. Un changement d'opérateur est intervenu au dernier trimestre 2020. C'est à présent la société Philtex qui collecte les textiles triés sur le territoire.

### b/ Evolution des tonnages

**118 tonnes** ont été collectées en 2021 contre 71 tonnes en 2020. Cette augmentation de tonnage est principalement liée à la rigueur de collecte du nouveau prestataire de collecte depuis fin 2020.

Production de textile pour 2021 :  
5,3 kg/habitant  
2 kg/habitant en PACA\*  
3,1 kg/habitant au niveau national\*  
*\*ratios 2021*



## 6/ Les encombrants

Les particuliers qui résident dans les communes de L'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse sont invités à se débarrasser de ce type de déchets en les apportant dans les déchèteries intercommunales de L'Isle sur la Sorgue ou du Thor/Châteauneuf de Gadagne.

Pour les encombrants ménagers, les services techniques de la CCPSMV peuvent procéder à leur enlèvement **pour les personnes ne disposant pas de véhicule, et de façon exceptionnelle**, à la condition expresse de s'inscrire préalablement par téléphone à la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse. Cet enlèvement est limité à trois encombrants par ménage.

Le service d'enlèvement des encombrants assuré par les services de la Communauté de Communes est effectué le mercredi matin entre 5 heures et 11 heures 30.

## 7/ La mise à disposition de composteurs

Dans le cadre d'un appel à projet pour la diminution de la production et la lutte contre le brûlage des déchets verts, la Communauté de Communes a fait l'acquisition de composteurs qu'elle vend à tarif préférentiel pour inciter les habitants du territoire à composter ce type de déchets.

Déposer ses déchets fermentescibles dans son composteur, c'est aussi réduire les déchets verts apportés en déchèterie ou les bio-déchets jetés dans les ordures ménagères.

C'est également réduire le nombre de kilomètres parcourus pour les transporter et diminuer les coûts de traitement. Et bien sûr, produire du compost pour son jardin.

La distribution de composteurs s'accompagne d'un atelier sur la pratique du compostage dispensé par l'association CPIE Pays de Vaucluse.

En 2021, en raison du contexte sanitaire, la CCPSMV n'a pu organiser que 3 ateliers de 1h30 environ qui ont accueilli 71 personnes, pour 55 composteurs bois distribués et 2 composteurs plastique.

Les composteurs en bois de 600 litres sont vendus 30 € et les composteurs en plastique de 400 litres sont vendus 24 €.



## 8/ Les déchets ne provenant pas des ménages

La Communauté de Communes prend en charge la collecte et le traitement :

- **Des déchets produits par les entreprises qui peuvent être assimilés aux ordures ménagères résiduelles.**
- **Des emballages en verre des bars et restaurants** en porte à porte 2 fois par semaine, qui représentent 168 tonnes. En 2019, 224 tonnes de verre avaient été collectées en porte à porte.
- **Les cartons des commerçants** du centre-ville de l'Isle sur la Sorgue ont été collectés expérimentalement entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin en vélo-remorque. Au regard du fort volume de cartons produit cette collecte a ensuite été assurée jusqu'à la fin de l'année avec une micro-benne électrique.  
La périphérie et les zones d'activités de tout le territoire ont continué à être collectées en bacs par une benne thermique.
  - Collecte en benne thermique 2021 = 171 tonnes
  - Collecte en vélo-remorque et en micro-benne électrique 2021 = 31 tonnes

- **Des cartons en colonnes**  
Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020, l'entreprise en charge de la collecte des colonnes à cartons est Paprec. En 2021, il y a eu 88 tonnes collectées pour les 21 colonnes à carton réparties sur le territoire (contre 87 tonnes en 2019).



- **Collecte des déchets des marchés de L'Isle sur la Sorgue**  
La collecte des déchets des marchés du jeudi et du dimanche est assurée par la société SUEZ RV. Le tonnage de ces déchets pour l'année 2021 est de 79 tonnes (contre 94 tonnes en 2019).

## 9/ Le traitement des déchets

La Communauté de Communes a délégué au SIECEUTOM le traitement des ordures ménagères collectées sur L'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse.

Il s'agit d'un Syndicat Mixte Intercommunautaire pour l'étude, la construction et l'exploitation d'une unité de traitement des ordures ménagères.

Le syndicat est composé des intercommunalités suivantes : Luberon Monts de Vaucluse, Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse, Territoriale Sud Luberon (qui regroupent 26 communes), soit une population d'environ 85 000 habitants.

### Localisation du quai de transfert :

L'ensemble des collectes en bacs des O.M.R et emballages recyclables de l'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse est acheminé au quai de transfert du SIECEUTOM situé à Cavaillon, ainsi que les collectes des emballages recyclables des colonnes de tout le territoire (comprenant Le Thor et Châteauneuf de Gadagne).

Les ordures ménagères résiduelles sont ensuite transportées à l'incinérateur propriété du SIDOMRA à Vedène pour être valorisées énergétiquement.

Les emballages réceptionnés sur le quai de transfert sont eux acheminés sur le centre de tri de Valréna à Nîmes.

### Evolution des contributions apportées au SIECEUTOM

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Contribution traitement	1 085 711 €	1 101 700 €	1 255 381 €	1 287 866 €	1 321 480 €
Contribution travaux	4 601 €	2 300 €	22 437 €	58 873 €	63 363 €
TOTAL	1 090 312 €	1 104 000 €	1 277 818 €	1 346 739 €	1 384 843 €
Evolution en %	-	1,26%	15,74%	5,39%	2,83%



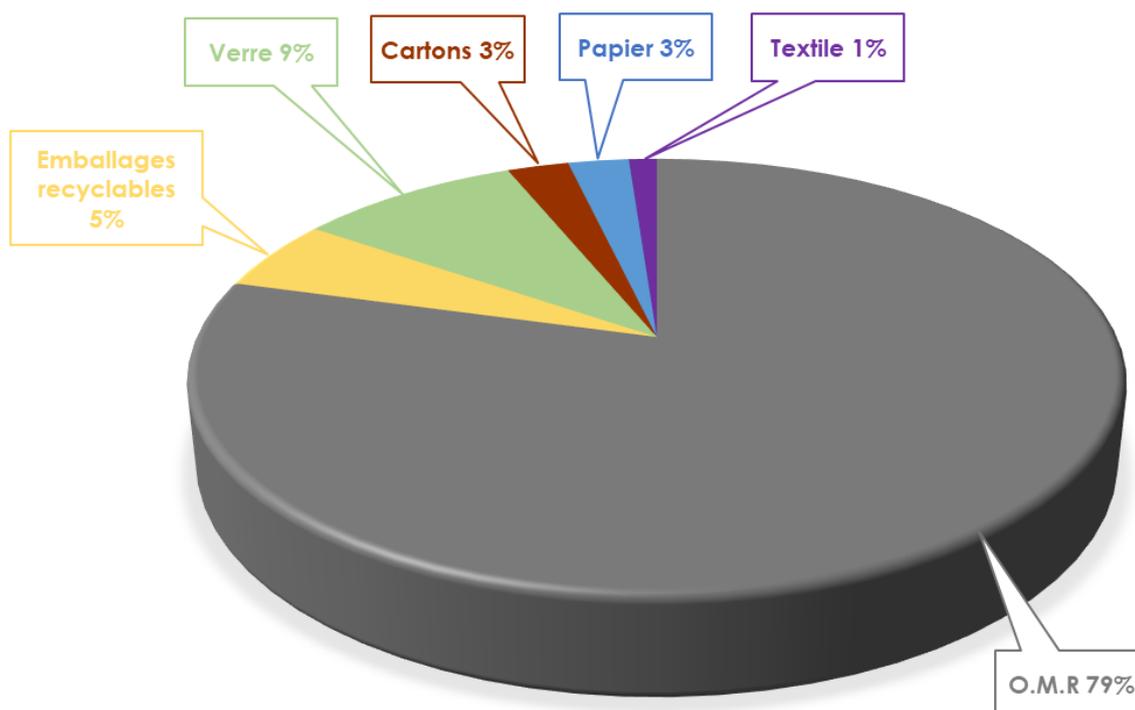
## Synthèse des tonnages

## L'Isle sur la Sorgue – Fontaine de Vaucluse – Saumane de Vaucluse

Déchets	Année			
	2019	2020	2021	
O.M.R	7821	7700	7934	359 kg/hab
O.M.R colonnes			116	5kg/hab
Emballages	499	515	504	23 kg/hab
Emballages colonnes			39	2 kg/hab
Papier colonnes	295	244	231	10 kg/hab
Verre colonnes	692	693	775	35 kg/hab
Verre commerces	224	162	168	8 kg/hab
Cartons colonnes	87	80	88	4 kg/hab
Cartons commerces	181	189	202	9 kg/hab
Marché de l'Isle sur la Sorgue	94	72	79	4 kg/hab
Textiles	88	73	118	5 kg/hab
Total	9981	9728	10251	463 kg/hab

Entre 2019 et 2021, la population de cette zone a augmenté de 2,97%  
et les déchets collectés ont augmenté de 2,71%

## Répartition des déchets par nature en %





## CHAPITRE 2 :

### Les communes adhérentes au SIDOMRA :

#### Le Thor – Châteauneuf de Gadagne

### Les indicateurs techniques

La collecte en bacs des ordures ménagères résiduelles et des emballages est assurée par la société SUEZ RV ; le traitement des déchets est délégué au syndicat SIDOMRA qui gère le contrat avec CITEO pour ses communes adhérentes, dont Le Thor et Châteauneuf de Gadagne. Le vidage des colonnes à ordures ménagères résiduelles, emballages, verre, papiers, cartons et textiles est également confié à des sociétés privées.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 une collecte de colonnes aériennes, enterrées et semi-enterrées a été créée. Cette collecte est assurée par la société SAROM. 8 colonnes ont été installées au Thor.

#### 1/ La collecte des ordures ménagères résiduelles (O.M.R.)

La majorité des habitants est desservie en porte à porte. Les habitats collectifs sont collectés en bacs de regroupement pour les ordures ménagères résiduelles.



En 2021, environ 60 bacs O.M.R ont été retirés au profit de colonnes d'apport volontaire.

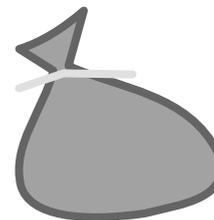
Environ 6 800 bacs sont mis à disposition au Thor et à Châteauneuf de Gadagne

#### a/ Organisation et fréquence de la collecte des O.M.R.

	Ordures ménagères résiduelles
Le Thor	2 fois/semaine
Châteauneuf de Gadagne	

## b/ La collecte des O.M.R.

	2019	2020	2021
			Collecte en conteneurs
Janvier	259	258	257
Février	233	239	241
Mars	264	256	271
Avril	271	273	262
Mai	278	281	277
Juin	282	273	295
Juillet	296	291	290
Août	288	280	282
Septembre	246	286	271
Octobre	288	272	269
Novembre	274	251	246
Décembre	265	285	268
<b>TOTAL</b>	<b>3 244</b>	<b>3246</b>	<b>3 229</b>



## Production d'O.M.R pour 2021 :

**262,2 kg/habitant**  
**378 kg/habitant en PACA\***  
**254 kg/habitant au niveau national\*\***

\*Chiffres 2018

\*\*Info exposition-essentiel des déchets  
ADEME du 31/12/2021

	2021
	Collecte en colonnes
Janvier	0,96
Février	2,25
Mars	2,18
Avril	3,08
Mai	2,40
Juin	3,17
Juillet	5,17
Août	6,38
Septembre	5,52
Octobre	6,15
Novembre	6,44
Décembre	9,20
<b>TOTAL</b>	<b>52,90</b>



	2019	2021	Evolution 2019-2021
Collecte en conteneurs	3 244	3 229	-0,46%
Collecte en colonnes	0	52,90	-
Total	3 244	3 281	1,14%
Nb habitants	12 606	12 513	-0,74%
Kg / an / hab	257,3	262,2	1,89%

En 2021, la production totale d'O.M.R a été de 3 281 tonnes. Elle a augmenté de 1,89% par habitant, par rapport à 2019.

## 2/ Les Emballages Ménagers Recyclables (E.M.R.)

Cette collecte se compose d'emballages en carton (briques alimentaires), flacons en plastique, boîtes et canettes en acier et aluminium (aérosols, barquettes), qui sont recyclés dans leurs filières respectives et spécifiques.

### a/ Organisation et fréquence de collecte

Les emballages recyclables sont à déposer en vrac et non imbriqués, soit dans des bacs dans les immeubles d'habitations collectives, soit en sacs jaunes, dans l'habitat pavillonnaire, soit en colonnes sur certains secteurs spécifiques.

Les emballages en sacs et en bacs sont collectés une fois par semaine et sont ensuite acheminés au centre de tri de Vedène.



**Nombres de sacs jaunes distribués par an et par commune**

	2019	2020	2021
<b>Le Thor</b>	165 300	183 600	137 700
<b>Châteauneuf de Gadagne</b>	76 800	84 600	74 400
<b>Sous total secteur ouest</b>	242 100	268 200	212 100

En 2020, en raison des contraintes sanitaires, les sacs ont été distribués sans que des comptes soient tenus afin de limiter les temps de contacts entre les personnes. Pour autant, malgré cette augmentation, la CCPSMV n'a pas collecté plus d'emballages.

En 2021, les communes ont repris en main la distribution des sacs. Toutefois, après analyse, le nombre de sacs distribués est toujours largement supérieur aux tonnages d'emballages collectés.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 une collecte de colonnes aériennes, enterrées et semi-enterrées a été créée. Cette collecte est assurée par la société SAROM. 7 colonnes ont été installées au Thor.

**b/ Evolution des tonnages des emballages recyclables**

Evolution des tonnages des emballages :

	2019	2020	2021
			Collecte en conteneurs
Janvier	28	31	31
Février	27	28	28
Mars	30	34	33
Avril	34	29	31
Mai	30	30	34
Juin	31	35	29
Juillet	36	33	32
Août	33	37	34
Septembre	36	31	28
Octobre	31	31	29
Novembre	32	35	29
Décembre	38	33	29
<b>TOTAL</b>	<b>387</b>	<b>386</b>	<b>367</b>

	2021
	Collecte en colonnes
Janvier	0,15
Février	0,17
Mars	0,23
Avril	0,28
Mai	0,71
Juin	0,64
Juillet	1,09
Août	0,93
Septembre	1,18
Octobre	1,09
Novembre	1,25
Décembre	1,53
<b>TOTAL</b>	<b>9,25</b>



	2019	2021	Evolution 2019-2021
Collecte en conteneurs	387	367	-5,17%
Collecte en colonnes	0	9,25	-
Total	387	376,25	-2,78%
Nb habitants	12 606	12 513	-0,74%
Kg / an / hab	30,7	30,1	-2,06%

En 2021, la production totale d'emballages a été de 376 tonnes. Elle a diminué de 2,06% par habitant, par rapport à 2019.

### 3/ La collecte des papiers

Cette collecte se compose de journaux, magazines, publicités, enveloppes, papiers, de catalogues, d'annuaires, de courriers, de lettres, de livres et de cahiers.

#### a/ La collecte et le traitement des papiers

Dans ces 2 communes, le papier est également collecté au moyen des Points d'Apport Volontaire (PAV) via les 32 colonnes dédiées. La collecte a été assurée par l'entreprise PAPREC jusqu'au 31 juillet 2021. Elle est assurée par l'entreprise SAROM depuis le 1<sup>er</sup> août 2021.

#### b/ Evolution des tonnages des papiers

	2019	2020	2021
Janvier	11	10	13
Février	13	12	5
Mars	11	10	10
Avril	15	0	10
Mai	17	15	6
Juin	9	14	8
Juillet	11	7	14
Août	10	12	3
Septembre	10	16	14
Octobre	19	21	5
Novembre	10	12	7
Décembre	10	10	11
<b>TOTAL</b>	<b>150</b>	<b>139</b>	<b>132*</b>
Nb habitants	12 606	12 576	12 513
Kg/an/hab	11,90	11	10,55

\* chiffres réajustés au regard du mode de calcul du nouveau prestataire

**Le papier déposé en colonne est recyclé à 100%, contrairement au papier déposé dans les sacs jaunes qui peut être souillé ou coincé avec d'autres déchets.**



**Production des papiers pour 2021 :  
10,55 kg/habitant**

**14 kg/habitant en Vaucluse\*  
13,9 kg/habitant en PACA\*  
18,3 kg/habitant au niveau national\***

En 2021, la production totale de papier a été de 132 tonnes. Elle a diminué de 5,04% par habitant, par rapport à 2019.

## 4/ Les emballages en verre

La collecte de verre est composée de bouteilles, de bocaux et de pots.

41 colonnes sont disponibles sur le territoire Le Thor/Châteauneuf de Gadagne. La collecte de ce flux est assurée par le syndicat SIDOMRA qui a conservé historiquement cette prestation.

	2019	2020	2021
Janvier	34	27	31
Février	23	24	27
Mars	27	23	31
Avril	22	20	28
Mai	31	32	33
Juin	30	45	43
Juillet	46	38	43
Août	35	35	44
Septembre	34	29	32
Octobre	23	32	27
Novembre	23	33	33
Décembre	32	27	25
<b>TOTAL</b>	<b>362</b>	<b>365</b>	<b>397</b>
Nb habitants	12 606	12 576	12 513
Kg/an/hab	28,72	29,02	31,73



**La production de verre pour 2021 :  
31,73 kg/habitant**

**29,9 kg/habitant en Vaucluse\***  
**24,9 Kg/habitant en PACA\***  
**33,3 Kg/habitant au niveau National\***

*\* ratios 2020 CITEO*

En 2021, la production totale de verre a été de 397 tonnes. Elle a augmenté de 10,48% par habitant, par rapport à 2019.

## 5/ Les textiles, le linge de maison et les chaussures

La collecte de textiles est composée de vêtements, linge de maison, chaussures et maroquinerie.

### a/ La collecte

Les textiles, linge de maison et chaussures (TLC) sont collectés dans les 11 communes mises à disposition sur ce territoire. Cette collecte permet de détourner ces flux des ordures ménagères résiduelles et de ne pas alourdir la gestion financière des déchets. Un changement d'opérateur est intervenu au dernier trimestre 2020. C'est à présent la société Philtex qui collecte les textiles triés sur le territoire.

### b/ Evolution des tonnages

**41 tonnes** ont été collectées en 2021 (contre 37 tonnes en 2019). Cette augmentation de tonnage est principalement liée à la rigueur de collecte du nouveau prestataire de collecte depuis fin 2020.



Production de textile pour 2021 :  
3,28 kg/habitant  
2 kg/habitant en PACA\*  
3,1 kg/habitant au niveau national\*  
\*ratios 2021



## 6/ Les encombrants

Les particuliers qui résident dans les communes de Châteauneuf de Gadagne et du Thor sont invités à se débarrasser de ce type de déchets en les apportant dans les déchèteries intercommunales de L'Isle sur la Sorgue ou du Thor/Châteauneuf de Gadagne.

Pour les encombrants ménagers, les services techniques de la CCPSMV peuvent procéder à leur enlèvement **pour les personnes ne disposant pas de véhicule, et de façon exceptionnelle**, à la condition expresse de s'inscrire préalablement par téléphone à la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse ; cet enlèvement est limité à trois encombrants par ménage.

Le service d'enlèvement des encombrants assuré par les services de la Communauté de Communes est effectué le mercredi matin entre 5 heures et 11 heures 30.

## 7/ Les déchets ne provenant pas des ménages

### ➤ Les déchets forains :

La collecte des déchets forains les mercredis et samedis dans la commune du Thor est effectuée dans le cadre du marché de collecte des ordures ménagères résiduelles. Ces prestations sont réalisées par la Société SUEZ RV.

### ➤ La collecte des cartons

La collecte des cartons des professionnels est assurée par les services de la Communauté de Communes une fois par semaine, le mercredi, dans le centre-ville et dans les zones d'activités économiques du Thor.

### ➤ Des cartons en colonne

Depuis le 1er octobre 2020, l'entreprise en charge de la collecte des colonnes à cartons est la société Paprec. En 2021, il y a eu 44 tonnes collectées pour les 11 colonnes à carton réparties sur le territoire (contre 38 tonnes en 2020).

## 8/ Le traitement des déchets

La Communauté de Communes a délégué au SIDOMRA le traitement des ordures ménagères collectées au Thor et Châteauneuf de Gadagne.

Le Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets du Pays d'Avignon (SIDOMRA) a pour fonction :

- le traitement, la valorisation et le recyclage des déchets urbains et assimilés,
- le transport et le traitement par recyclage ou valorisation du verre.

Le Syndicat regroupe une Communauté d'Agglomération et deux Communautés de Communes, représentant 217 608 habitants (recensement 2021).

### Localisation de l'unité de traitement :



Le Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets situé à Vedène est un complexe multi-filières où tri et incinération sont complémentaires, permettant la valorisation matière des déchets issus de la collecte sélective d'une part et la valorisation énergétique des déchets résiduels d'autre part.

Evolution des contributions apportées au SIDOMRA

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Contribution	418 046€	397 207€	395 027€	396 436,94€	415 074€
Evolution en %	-2,65%	-4,98%	-0,55%	0,36%	4,70%

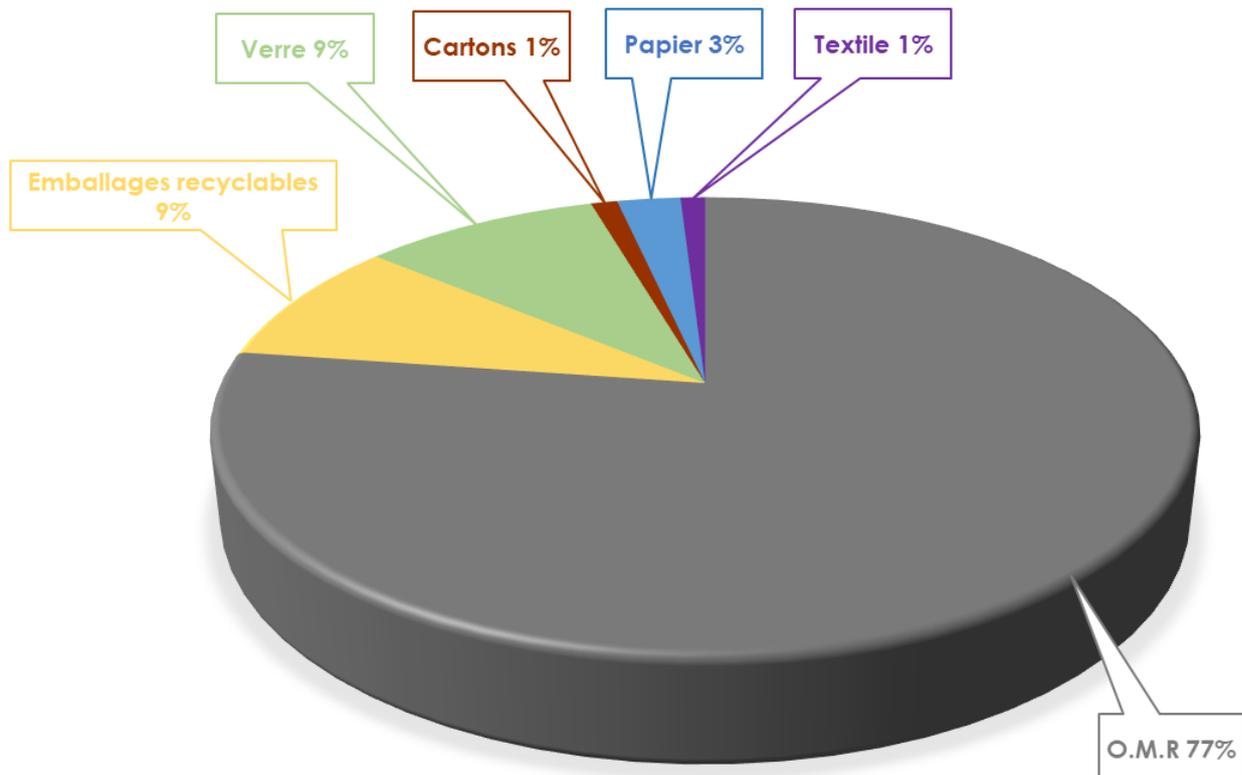
## Synthèse des tonnages

## Le Thor – Châteauneuf de Gadagne

Déchets	Années			
	2019	2020	2021	
O.M.R.	3244	3246	3229	258 kg/hab
O.M.R colonnes			53	4 kg/hab
Emballages	387	386	367	29 kg/hab
Emballages colonnes			9	1 kg/hab
Papier Colonnes	150	139	106	11 kg/hab
Verre Colonnes	362	365	397	32 kg/hab
Cartons Colonnes	32	38	44	4 kg/hab
Textiles	37	28	41	3 kg/hab
<b>TOTAL</b>	<b>4 211</b>	<b>4 202</b>	<b>4 246</b>	<b>339 kg/hab</b>

Entre 2019 et 2021, la population de cette zone a baissé de 0,74% et les déchets collectés ont augmentés de 0,83%

## Répartition des déchets par nature en %

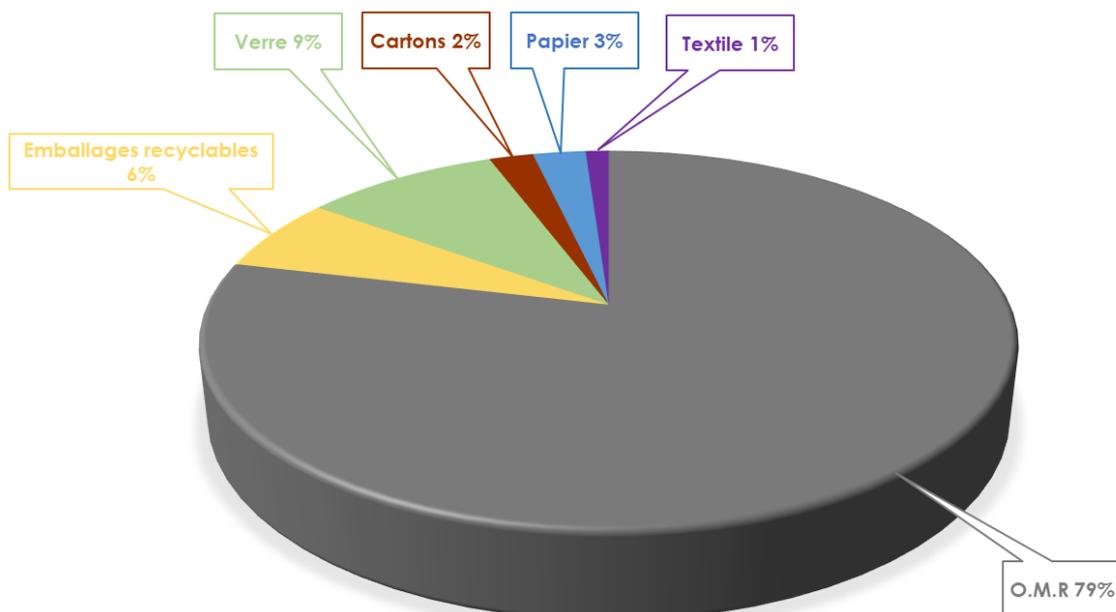


## Synthèse globale des tonnages de la CCPSMV

Années				
	2019	2020	2021	
Déchets				
O.M.R	11065	10946	11163	323 kg/hab
O.M.R colonnes			169	5 kg/hab
Emballages	887	901	871	25 kg/hab
Emballages colonnes			49	1 kg/hab
Papier colonnes	444	383	363	10 kg/hab
Verre colonnes	1054	1058	1172	34 kg/hab
Verre commerces	224	162	168	5 kg/hab
Cartons colonnes	119	118	132	4 kg/hab
Cartons commerces	181	72	171	5 kg/hab
Marché de l'Isle sur la Sorgue	94	72	79	2 kg/hab
Textiles	125	99	159	5 kg/hab
Total	14 193	13 811	14 496	419 kg/hab

Entre 2019 et 2021, la population totale a augmenté de 1,6% et les déchets collectés ont augmentés de 2,13%

## Répartition des déchets par nature en %



**O.M.R :**  
**323 kg/hab.**

378/hab. en PACA\*  
254/hab. au niveau national\*\*  
\*Ratios 2018  
\*\*Info exposition – essentiel des déchets  
ADEME du 31/12/2021

**Emballages & papiers :**  
**36 kg/hab.**

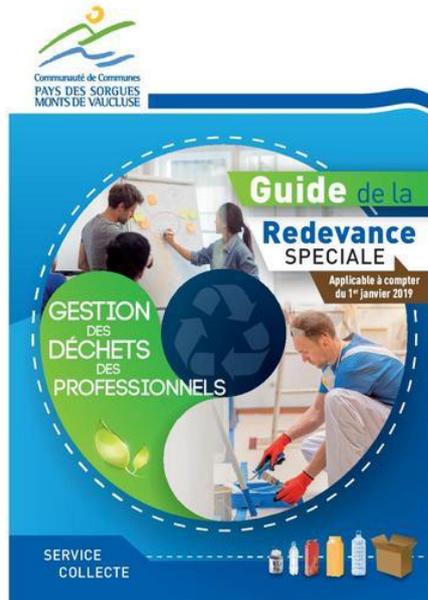
29,1 kg/hab. en PACA \*  
27,3 kg/hab. au niveau  
national\*  
\*ratios 2020 CITEO

**Verre :**  
**39 kg/hab.**

29,9 kg/hab. en PACA\*  
33,3 kg/hab. au niveau  
national\*  
\*Ratios 2020 CITEO



## CHAPITRE 3 : Redevance spéciale



La redevance spéciale est appliquée aux gros producteurs de déchets non ménagers qui produisent plus de 3000 litres d'ordures ménagères résiduelles par semaine et qui sont collectés par les services de la CCPSMV.

Elle est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019. En 2021, 33 entreprises et administrations dépassaient cette limite. Elles comptabilisaient, hors mairies, 192 bacs d'ordures ménagères mis à disposition pour le 114 540 litres et 78 bacs d'emballages recyclables pour 50 840 litres.

Pour diminuer leur production d'ordures ménagères, les plus gros producteurs de déchets du territoire ont mis en place le tri des emballages recyclables, du carton, du papier et du verre dans leur locaux, en plus d'éventuels déchets plus spécifiques à leur secteur d'activité et que la collectivité ne peut pas prendre en charge.

Cette redevance a permis à la collectivité de financer le service de collecte des déchets à hauteur de 329 482 €.

Pour les ordures ménagères, avec 19 bacs de 340 litres et 173 bacs de 660 litres collectés à des fréquences variables, la CCPSMV a estimé que les professionnels concernés par la redevance spéciale auraient produits entre 1086 et 1448 tonnes en 2021.

Pour les emballages recyclables, avec 2 bacs de 340 litres et 76 bacs de 660 litres collectés 1 fois par semaine, la CCPSMV a estimé que les professionnels concernés par la redevance spéciale auraient produits 53 tonnes d'emballages ménagers recyclables en 2021.



## CHAPITRE 4 : Déchèteries Intercommunales L'Isle sur la Sorgue et Le Thor-Châteauneuf de Gadagne

### LES INDICATEURS TECHNIQUES DES DECHETERIES INTERCOMMUNALES

Le personnel de la Communauté de Communes assure l'accueil, le contrôle et l'entretien en régie du haut de quai des déchèteries.

Au total, 5 agents sont affectés sur les deux sites.

La gestion du bas des quais est confiée à des prestataires :



N° lot	Intitulé du lot	Société retenue	Lieu de traitement
1	Conditionnement, tassage, manutention et transport	PASINI	
2	Traitement, valorisation et caractérisation des encombrants	SUEZ ENVIRONNEMENT	ISTRES
3	Traitement et valorisation des déchets verts	SUEZ ENVIRONNEMENT	ENTRAIGUES
4	Traitement et valorisation des gravats	SUEZ ENVIRONNEMENT	ENTRAIGUES
5	Traitement et valorisation du bois	SUEZ ENVIRONNEMENT	ENTRAIGUES
6	Traitement et valorisation des cartons	SAICA	SAINT VALLIER
7	Traitement et valorisation des ferrailles et batteries	SUEZ ENVIRONNEMENT	MONTEUX
8	Transport et traitement des Déchets Diffus Spécifiques	SPUR ENVIRONNEMENT	ROGNAC

### 1 / Les horaires d'ouverture

Les déchèteries intercommunales de la Communauté de Communes sont ouvertes du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

### 2 / Liste des déchets acceptés et des déchets refusés en déchèterie

#### Les déchets autorisés :

**écomobilier**  
COLLECTER · TRIER · RECYCLER



**ecosystem**



- **Les déchets refusés :**

Ordures ménagères, médicaments, déchets médicaux, boues, cadavres d'animaux, cendres, souches d'arbres, pneus poids lourds ou agraires ou génie civil, carcasse ou épave automobile, cuve à hydrocarbures, bois créosoté, amiante, produits radioactifs, produits explosifs, produits biologiques.

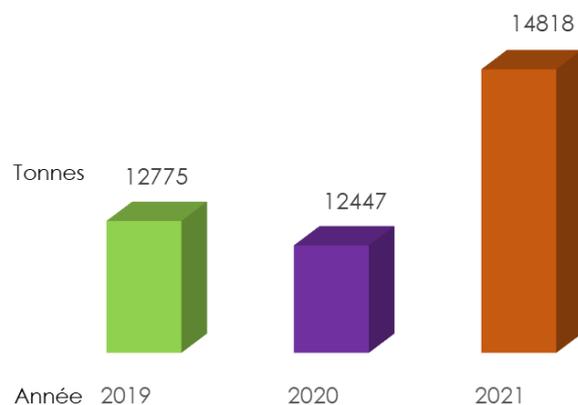
### 3/ Evolution des tonnages collectés sur les déchèteries

#### Récapitulatif des tonnages collectés dans les déchèteries intercommunales de la CCPSMV de 2019 à 2021

	2019			2020						2021				
	ISS	LT/CDG	Total	ISS	LT/CDG	Total			ISS	LT/CDG	Total			
	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	évolution / 2018		Tonnes	Tonnes	Tonnes	évolution / 2019		
							Tonnes	%				Tonnes	%	
BOIS	522	460	982	492	457	949	-33	-3%	587	519	1106	157	17%	
GRAVATS	1748	1499	3247	1702	1534	3236	-11	0%	2523	1800	4323	1087	34%	
ENCOMBRANTS	1525	1185	2710	1654	1212	2866	156	6%	1982	1369	3351	485	17%	
CARTONS	135	124	259	103	94	197	-62	-24%	146	115	261	64	32%	
DÉCHETS VERTS	1917	1815	3732	1985	1706	3691	-41	-1%	2255	1728	3983	292	8%	
FERRAILLE	290	247	537	279	232	511	-26	-5%	283	257	540	29	6%	
Flux en bennes	6137	5330	11467	6215	5235	11450	-17	0%	7776	5788	13564	2114	18%	
Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	38,53	44,50	83,03	18,27	24,34	42,61	40,42	-49%	25,39	32,17	57,56	14,95	35%	
EcoDDS	6,52	6,93	13,45	11,93	9,57	21,50	-8,05	60%	13,54	11,83	25,37	3,87	18%	
Déchets Electrique Electronique Etroménager	174,99	165,06	340,05	171,44	153,22	324,66	15,39	-5%	190,49	150,57	341,06	16,40	5%	
Eco-mobilier	489	345	834	321	253	574	-260,00	-31%	463	334	797	223,00	39%	
Pneus	7,71	7,26	14,97	6,65	4,44	11,09	-3,89	-26%	7,50	5,85	13,35	2,27	20%	
Piles	0,75	1,36	2,12	0,82	1,12	1,94	-0,18	-8%	0,98	1,27	2,25	0,31	16%	
Ampoules et néons	0,59	0,35	0,94	0,76	0,33	1,09	0,15	16%	0,67	0,38	1,05	0,04	-4%	
Cartouches d'encre			0,00	0,12	0,12	0,23	0,23		0,03	0,00	0,03	-0,20	-87%	
NESPRESSO	2,44	1,95	4,39	2,83	2,14	4,97	0,58	13%	2,77	2,49	5,26	5,15	6%	
HUILES (minérale et végétale)	6,56	8,55	15,11	7,06	7,82	14,88	-0,23	-2%	5,67	4,92	10,59	-4,29	-29%	
<b>TOTAL</b>	<b>6 864</b>	<b>5 911</b>	<b>12 775</b>	<b>6 756</b>	<b>5 691</b>	<b>12 447</b>	<b>- 328</b>	<b>-3%</b>	<b>8 486</b>	<b>6 331</b>	<b>14 818</b>	<b>2 371</b>	<b>19%</b>	

Après une légère baisse des tonnages accueillis en déchèteries entre 2019 et 2020 de 2% en raison de la crise sanitaire, on constate en 2021, une très forte augmentation des apports de 19%

#### Évolution des tonnages des déchèteries



## 4 / Contrôle d'accès des déchèteries

Au 31 décembre 2021, c'est plus de 16 600 comptes qui sont enregistrés permettant l'accès aux deux déchèteries intercommunales.

Au cours de l'année 2021, les particuliers, professionnels, collectivités et associations, ont effectué plus de 93 842 passages dans les déchèteries.

Fréquentation des sites en 2021 :

12 811 particuliers ont utilisé leur carte au moins une fois, soit 77% des particuliers.

219 d'entre eux ont atteint au moins 18 passages, soit 1,32%.

## Nombre total d'accès aux sites en 2021

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
4 607	6 689	10 132	9 108	7 946	8 178	8 145
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL	
7 593	7 656	9 317	7 485	6 626	<b>93 842</b>	



92 professionnels ont utilisé leur carte au moins une fois, soit 17% des professionnels.

**Accès gratuit :**

L'accès est autorisé aux particuliers et aux associations (à but non lucratif) du territoire du lundi au samedi.

Il est gratuit dans la limite de 18 accès aux sites par an (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre).

Les apports sont limités à 3m<sup>3</sup> par jour, tous types de déchets acceptés confondus.

En 2021, 1 001 comptes d'accès aux déchèteries ont été créés. Au 31 décembre 2021, 16 607 comptes particuliers étaient actifs. Durant cette année 78 usagers ont utilisé des passages supplémentaires.

**Accès payant :**

L'accès pour les artisans, commerçants, exploitants agricoles ou tout autre organisme ayant une activité commerciale économique à but lucratif, est autorisé du lundi au vendredi.

Il est interdit le samedi.

Ce service est payant selon le montant de la redevance fixée par la Communauté de Communes.

Au 31 décembre 2021, 556 comptes d'accès professionnels étaient ouverts pour accéder aux déchèteries intercommunales. Le nombre total de passages professionnels s'élève à 764 soit une augmentation de 0,13%.

**Redevance des professionnels perçue en 2021 :**

	Nombre de passages réalisés	Montant de la redevance	Montant TTC
<b>Professionnels</b>	739	28	20 692€
<b>Professionnels hors territoire</b>	25	48	1 200€
<b>Montant TTC perçu par la CCPSMV</b>			<b>21 892€</b>

**En 2021, la redevance perçue par les professionnels était de 21 892€.**

**Ce qui correspond à : 739 passages d'entreprises du territoire et 25 passages d'entreprises hors territoire.**

## DECHETERIE DE L'ISLE SUR LA SORGUE - 2021

		CARTONS	ENCOMBRANTS	GRAVATS	BOIS	VEGETAUX	FERRAILLES	DDS	TOTAL
<b>Transport</b>	<b>Tonnes transportées</b>	<b>146</b>	<b>1982</b>	<b>2523</b>	<b>587</b>	<b>2255</b>	<b>283</b>	<b>31,06</b>	<b>7 807</b>
	Prix HT/tonne	23,23 €	36,38 €	8,60 €	20,59 €	15,63 €	15,49 €	Transport inclus dans le traitement	
	Coût transport	3 391,58 €	72 105,16 €	21 697,80 €	12 086,33 €	35 245,65 €	4 383,67 €		148 910,19 €
	Forfait tassage & Manutention	11 359 €	11 359 €	11 359 €	11 359 €	34 078 €	11 359 €		90 873,60 €
	Location Bennes	1 895 €	1 895 €	1 231 €	1 895 €	5 685 €	1 895 €		14 496,60 €
	Total HT	16 645,82 €	85 359,40 €	34 288,32 €	25 340,57 €	75 008,37 €	17 637,91 €		254 280,39 €
	<b>Coût TTC Transport</b>	<b>18 310,40 €</b>	<b>93 895,34 €</b>	<b>37 717,15 €</b>	<b>27 874,63 €</b>	<b>82 509,21 €</b>	<b>19 401,70 €</b>		<b>279 708,43 €</b>

<b>Traitement</b>	<b>Tonnes traitées</b>	<b>146</b>	<b>1982</b>	<b>2523</b>	<b>587</b>	<b>2255</b>	/	<b>7 493</b>	
	Prix HT/tonne	32,50 €	153,00 €	10,20 €	76,50 €	45,90 €			
	Coût Traitement	4 745,00 €	303 246,00 €	25 734,60 €	44 905,50 €	103 504,50 €		482 135,60 €	
	caractérisations B021010023	- €	- €	- €	- €	- €			
	Total HT	4 745,00 €	303 246,00 €	25 734,60 €	44 905,50 €	103 504,50 €		23 173,15 €	505 308,75 €
	<b>Coût TTC Traitement</b>	<b>5 219,50 €</b>	<b>333 570,60 €</b>	<b>28 308,06 €</b>	<b>49 396,05 €</b>	<b>113 854,95 €</b>		<b>25 490,47 €</b>	<b>555 839,63 €</b>

<b>COUT TTC Transport + Traitement</b>	<b>23 529,90 €</b>	<b>427 465,94 €</b>	<b>66 025,21 €</b>	<b>77 270,68 €</b>	<b>196 364,16 €</b>	<b>19 401,70 €</b>	<b>25 490,47 €</b>	<b>835 548,05 €</b>
<b>Charges Salariales</b>								<b>113 996,49 €</b>
<b>Coût Total TTC Transport+Traitement+salaires</b>								<b>949 544,54 €</b>

Rachat matériaux	17 801,84 €					75 256,42 €		93 058,26 €	
							Régie accès déchèterie (accès professionnel)	15 768,00 €	
							Soutien perçus des Eco-organisme	ESR	15 964,50 €
								Eco-mobilier	10 666,28 €
								Eco-dds	1 631,96 €
<b>COUT NET</b>								<b>812 455,55 €</b>	

## DECHETERIE DE LE THOR/CHATEAUNEUF DE GADAGNE - 2021

		CARTONS	ENCOMBRANTS	GRAVATS	BOIS	VEGETAUX	FERRAILLES	DDS	TOTAL
<b>Transport</b>	<b>Tonnes transportées</b>	<b>115</b>	<b>1369</b>	<b>1800</b>	<b>519</b>	<b>1728</b>	<b>257</b>	<b>37,087</b>	<b>5 825</b>
	Prix HT/tonne	26,06 €	36,92 €	7,20 €	17,24 €	13,08 €	13,44 €	Transport inclus dans le traitement	
	Coût transport	2 996,90 €	50 543,48 €	12 960,00 €	8 947,56 €	22 602,24 €	3 454,08 €		101 504,26 €
	Forfait tassage & Manutention	11 359 €	11 359 €	11 359 €	11 359 €	22 718 €	11 359 €		79 514,40 €
	Location Bennes	1 895 €	1 895 €	1 231 €	1 895 €	3 790 €	1 895 €		12 601,56 €
	Total HT	16 251,14 €	63 797,72 €	25 550,52 €	22 201,80 €	49 110,72 €	16 708,32 €		193 620,22 €
	<b>Coût TTC Transport</b>	<b>17 876,25 €</b>	<b>70 177,49 €</b>	<b>28 105,57 €</b>	<b>24 421,98 €</b>	<b>54 021,79 €</b>	<b>18 379,15 €</b>		<b>212 982,24 €</b>

<b>Traitement</b>	<b>Tonnes traitées</b>	<b>115</b>	<b>1369</b>	<b>1800</b>	<b>519</b>	<b>1728</b>	/	<b>5 531</b>	
	Prix HT/tonne	32,50 €	153,00 €	10,20 €	76,50 €	45,90 €			
	Coût Traitement	3 737,50 €	209 457,00 €	18 360,00 €	39 703,50 €	79 315,20 €		350 573,20 €	
	caractérisations B021010023	- €	- €	- €	- €	- €			
	Total HT	3 737,50 €	209 457,00 €	18 360,00 €	39 703,50 €	79 315,20 €		28 092,96 €	378 666,16 €
	<b>Coût TTC Traitement</b>	<b>4 111,25 €</b>	<b>230 402,70 €</b>	<b>20 196,00 €</b>	<b>43 673,85 €</b>	<b>87 246,72 €</b>		<b>30 902,26 €</b>	<b>416 532,78 €</b>

<b>COÛT TTC Transport + Traitement</b>	<b>21 987,50 €</b>	<b>300 580,19 €</b>	<b>48 301,57 €</b>	<b>68 095,83 €</b>	<b>141 268,51 €</b>	<b>18 379,15 €</b>	<b>30 902,26 €</b>	<b>629 515,02 €</b>
<b>Charges Salariales</b>								<b>113 996,49 €</b>
<b>Coût Total TTC Transport+Traitement+salaires</b>								<b>743 511,51 €</b>

Rachat matériaux	17 801,84 €	69 112,00 €	86 913,84 €
Régie accès déchèterie (accès professionnel)			6 124,00 €
Soutien perçus des Eco-organisme			11 636,41 €
Eco-mobilier			8 384,56 €
Eco-dds			1 631,96 €
<b>COÛT NET</b>			<b>628 820,74 €</b>

**TOTAUX 2021**  
**Déchèteries Isle sur la Sorgue - Le Thor/Chateauneuf de Gadagne**

	CARTONS	ENCOMBRANTS	GRAVATS	BOIS	VEGETAUX	FERRAILLES	DDS	TOTAL
<b>COÛT TTC Transport + Traitement</b>	45 517,41 €	728 046,13 €	114 326,78 €	145 366,51 €	337 632,67 €	37 780,85 €	56 392,72 €	<b>1 465 063,07 €</b>
<b>Charges Salariales</b>								<b>227 992,98 €</b>
<b>Coût Total TTC Transport+Traitement+salaires</b>								<b>1 693 056,05 €</b>

Rachat matériaux	35 603,67 €					144 368,42 €		179 972,09 €	
							Régie accès déchèterie (accès professionnel)	21 892 €	
							Soutien perçus des Eco-organisme	ESR	27 601 €
								Eco-mobilier	19 051 €
								Eco-dds	3 264 €
<b>COÛT NET</b>								<b>1 441 276,29 €</b>	



## CHAPITRE 5 : Les Indicateurs Financiers de la Collecte et des Déchèteries Intercommunales

### 1/ Budget Collecte et Traitement

CHAPITRES	2019 (CA)	2020 (CA)	2021 (CA)	Variation % N/N-1
011 - Charges générales	1 161 523 €	1 184 656 €	1 342 369 €	13,31%
012 - Charges de personnel	1 131 605 €	1 074 951 €	1 119 038 €	4,10%
042 - Dotation aux amortissements	392 629 €	389 089 €	355 689 €	-8,58%
65 - Autres charges de gestion courante	1 672 905 €	1 743 176 €	1 799 917 €	3,26%
66 - Charges financières	12 638 €	15 321 €	6 911 €	-54,89%
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 371 300 €</b>	<b>4 407 193 €</b>	<b>4 623 924 €</b>	<b>4,92%</b>
013 - Atténuations de charges	30 511 €	6 647 €	5 740 €	-13,65%
042 - Opérations entre sections	4 258 €	4 258 €	4 258 €	0,00%
70 - Produits des services et du domaine	437 824 €	380 661 €	437 193 €	14,85%
74 - Dotations et participations	235 656 €	169 818 €	383 262 €	125,69%
75 - Autres produits de gestion courante	1 524 €	5 862 €	22 525 €	284,25%
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>709 773 €</b>	<b>567 246 €</b>	<b>852 978 €</b>	<b>50,37%</b>

CA : Compte Administratif

*Calcul du montant/habitant, hors impôts et taxes (TEOM) =*

*Total dépenses fonctionnement - Atténuations de charges - Produits des services - Dotation et participations - Autres produits de gestion courante / nombre d'habitants.*

#### Coût par habitant sur l'ensemble du territoire

- En 2021 (34 605 hab.) : 108,97 €

- En 2020 (34 321 hab.) : 111,88 €

Soit une diminution de 2,60 %

## 2/ Déchèteries de L'Isle sur la Sorgue et du Thor / Châteauneuf de Gadagne

CHAPITRES	2019 (CA)	2020 (CA)	2021 (CA)	Variation % N/N-1
011 - Charges générales	887 672 €	1 445 338 €	1 549 498 €	7,21%
012 - Charges de personnel	237 550 €	230 321 €	227 993 €	-1,01%
042 - Dotation aux amortissements	183 205 €	278 024 €	285 212 €	2,59%
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 308 427 €</b>	<b>1 953 683 €</b>	<b>2 062 703 €</b>	<b>5,58%</b>
013 - Atténuations de charges	0 €	9 394 €	4 086 €	-56,50%
042 - Opérations entre sections	27 893 €	27 893 €	37 883 €	35,82%
70 - Produits des services et du domaine	69 176 €	92 028 €	185 553 €	101,63%
74 - Dotations et participations	208 392 €	228 373 €	291 279 €	27,55%
75 - Autres produits de gestion courante	5 616 €	8 772 €	4 344 €	-50,48%
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>311 077 €</b>	<b>366 460 €</b>	<b>523 145 €</b>	<b>42,76%</b>

## Dépenses par habitant sur l'ensemble du territoire

- En 2021 (34 605 hab.) : 44,49 €
- En 2020 (34 321 hab.) : 46,25 €
- Soit une diminution de 3,80 %

## 3/ La TEOM perçue

## Résultat de l'exercice 2021

CHAPITRES	2019 (CA)	2020 (CA)	2021 (CA)	Variation % N/N-1
RECETTES FONCTIONNEMENT 731 - Fiscalité locale (TEOM)	5 108 171 €	5 217 080 €	5 355 366 €	2,65%

## Synthèse globale des indicateurs financiers de la CCPSMV

### Budget Collecte, Déchèteries et Traitement

CHAPITRES	2019 (CA)	2020 (CA)	2021 (CA)
011 - Charges générales	2 049 195 €	2 629 994 €	2 891 867 €
012 - Charges de personnel	1 369 155 €	1 305 272 €	1 347 031 €
042 - Dotation aux amortissements	575 834 €	667 113 €	640 901 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 672 905 €	1 743 176 €	1 799 917 €
66 - Charges financières	12 638 €	15 321 €	6 911 €
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 679 727 €</b>	<b>6 360 876 €</b>	<b>6 686 627 €</b>
013 - Atténuations de charges	30 511 €	16 041 €	9 826 €
042 - Opérations entre sections	32 150 €	32 151 €	42 141 €
70 - Produits des services et du domaine	506 999 €	472 688 €	622 746 €
731 - Fiscalité locale (TEOM)	5 108 171 €	5 217 080 €	5 355 366 €
74 - Dotations et participations	444 049 €	398 191 €	674 541 €
75 - Autres produits de gestion courante	7 140 €	14 634 €	26 869 €
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 129 020 €</b>	<b>6 150 785 €</b>	<b>6 731 489 €</b>

**Coût net par habitant :**  
**En 2021 : 153,46 €/hab. (34 605 habitants)**  
**En 2020 : 158,13 €/hab. (34 321 habitants)**  
*soit une diminution de 2,95 %*



## CONCLUSIONS

Après une année 2020, marquée par une très forte augmentation des coûts de gestion des déchets notamment en raison des hausses significatives du traitement de certains matériaux et des coûts de plusieurs marchés de collecte, conjuguées à des retards de perception de recettes des éco-organismes et une baisse du coût de revente des matières, l'année 2021 a vu les dépenses globales par habitant consacrées à la gestion des déchets baissées de quasi 3%.

Cette baisse du coût par habitant est essentiellement due à une forte augmentation des recettes perçues par la Communauté de Communes.

Ces gains complémentaires proviennent, du rattrapage des soutiens 2020 des éco-organismes non perçues, de l'attribution de subventions dans le cadre de projets menés par la Communauté de Communes et enfin de la hausse des prix de revente des matières recyclables.

En termes d'évolution de la quantité de déchets produits, on constate une disparité entre les déchets collectés traditionnellement et les apports en déchèteries.

Les déchets collectés traditionnellement ont peu augmenté entre 2021 et 2019 (année de référence en raison de la crise sanitaire rencontrée en 2020). La quantité de déchets collectés entre ces 2 années n'a évolué que de +0.5% quand on le rapporte au nombre d'habitant du territoire.

Les apports en déchèteries ont par contre bondi avec une augmentation de 16% des tonnages entre 2019 et 2021.

## PERSPECTIVES

Au regard de ces conclusions, la mise en œuvre du plan d'actions validés en 2021 ayant pour objectif de maîtriser l'envol des coûts relatifs à la gestion des déchets semble indispensable.

Ce plan comporte 21 actions sur une durée de 6 ans et propose à la fois des mesures permettant d'optimiser les collectes, de diminuer la quantité de déchets générés et de responsabiliser les producteurs de déchets.

Dès cette année, des premières actions ont été engagées comme :

- Le déploiement de colonnes à emballages et ordures ménagères résiduelles permettant de maîtriser les coûts de collectes.
- L'élaboration d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés afin de faire diminuer la quantité de déchets produits.
- La création d'une plateforme de broyage des végétaux pour améliorer le service à l'habitant et responsabiliser les producteurs.

## Evolution du prix de reprise à la tonne des matériaux sur l'année 2021

	MENSUEL				TRIMESTRIEL				
	Cartons Déchèteries et Professionnels	Cartons colonne	Papier	Ferraille	Verre	Plastique	Acier	E.M.R.	Alu
Janvier	34,00 €	0,00 €	40,00 €	250,00 €	18,81		199,18	116,36	
Février	34,00 €	0,00 €		213,00 €					
Mars	34,00 €	0,00 €		246,00 €					
Avril	167,08 €	133,59 €	68,00 €	243,00 €	18,72			140,61	
Mai	151,98 €		57,50 €	272,00 €					
Juin			68,00 €	313,00 €					
Juillet	151,98 €	151,98 €		322,00 €	24,35			143,83	
Août	162,58 €			304,00 €					
Septembre				259,00 €					
Octobre	172,08 €	172,04 €	110,90 €	250,00 €	27,78	281,21	230,60	143,47	558,38
Novembre	161,98 €		115,80 €	275,00 €					
Décembre	152,08 €		40,00 €	282,00 €					
Prix moyen de reprise 2021	105,47 €	152,54 €	71,46 €	271,45 €	22,42	281,21	214,89	136,07	558,38